

NOS OBJECTIFS



Être un partenaire de confiance pour les entreprises de la région jurassienne



Soutenir l'intégration professionnelle des demandeurs d'emploi au sein du tissu économique régional

NOS MISSIONS



Favoriser l'emploi, en mettant en relation les besoins des entreprises et les compétences offertes par les demandeurs d'emploi



Coaching, soutien et conseil à nos clients dans la réalisation d'un projet professionnel adapté



incORPore

Intégration professionnelle
au service de
l'économie régionale



Entreprises

Coaching



incORPore

incorpore@jura.ch



DELÉMONT

Rue de la Jeunesse 1
2800 Delémont
032 420 88 30

PORRENTRUUY

Rue Auguste-Cuenin 15
2900 Porrentruy
032 420 39 40

SAIGNELÉGIER

Rue Bel-Air 5
2350 Saignelégier
032 420 47 30

incORPore est un projet pilote de l'ORP Jura

soutenu par la Confédération dans le cadre des mesures encourageant le potentiel de la main-d'œuvre indigène.



RELATIONS ENTREPRISES

- Vous êtes une entreprise active dans le canton du Jura et avez des questions en lien avec l'assurance-chômage ?
- Vous souhaitez nous annoncer les emplois vacants au sein de votre société ?
- Vous souhaitez engager une personne inscrite à l'ORP ?

Nous sommes là pour vous soutenir dans vos démarches. Pour favoriser, avec vous, les engagements de demain.

PRESTATIONS

Gestion des emplois vacants annoncés à l'ORP faisant l'objet d'une obligation d'annonce ou non

Diffusion gratuite des annonces sur l'un des plus grands sites de recherche d'emploi suisse
www.travail.swiss

Présélection de dossiers lors de recrutements confidentiels ou spéciaux, sur demande de l'entreprise

Renseignements spécifiques aux entreprises concernant l'assurance-chômage



COACHING

Vous êtes inscrit à l'ORP et avez des difficultés à vous positionner sur le marché de l'emploi ? Si vous répondez par l'affirmative à l'une de ces questions :

- Vous avez plus de 50 ans ?
- Vous avez eu un problème de santé qui est désormais résolu ?
- Votre formation professionnelle est obsolète ou difficilement transposable à un autre secteur d'activité ?
- Vous reprenez une activité professionnelle après une longue interruption professionnelle ?

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'UN COACHING PERSONNALISÉ DE QUELQUES MOIS, VISANT À

Élaborer un projet professionnel adapté

Vous accompagner dans votre recherche d'emploi

Explorer votre propre potentiel et découvrir vos ressources

Clarifier votre position sur le marché du travail



Parlez-en à votre conseiller en personnel.

UNE COLLABORATION DE TRAVAIL EST-ELLE ENVISAGÉE ?

Afin de soutenir la prise d'emploi d'une personne bénéficiant d'indemnités chômage, vous trouverez ci-dessous quelques mesures visant à favoriser son intégration professionnelle. Celles-ci répondent à des critères d'octroi définis et nécessitent une demande préalable auprès de l'ORP.

ALLOCATIONS D'INITIATION AU TRAVAIL (AIT)

Destinées à soutenir la personne dans la prise d'un nouvel emploi, demandant des compétences qui n'auraient pas été acquises précédemment et pour lesquelles une formation interne spécifique est dispensée.

ALLOCATIONS DE FORMATION (AFO)

Destinées à des personnes âgées de 30 ans ou plus, sans formation achevée ou dont la formation est obsolète, dans le but d'entreprendre une formation professionnelle certifiante (ex : CFC ou AFP).

TEST D'APTITUDE (TA)

Destiné à évaluer les compétences d'une personne directement sur son futur lieu de travail. En général, il est octroyé pour 1 à 3 jours mais peut aller jusqu'à 15 jours ouvrables, sur justification de la demande par le futur employeur.



En cas de question, simplifiez-vous la vie et contactez-nous !